



Bulletin Municipal

N°56 - 1^{er} semestre 2024



Edito	01
Agenda	01
Vie Municipale	02
Patrimoine	03
Finances	04
Communication	08
CCS / Enfance	10
Associations	12
En direct du village	14
Contacts	16
Etats Civil	16
Focus sur...	16

Comité de rédaction :
Commission Communication
Mairie de Mondeville

Directeur de Publication :
Xavier Bionne

Création :
Ludovic Grémont

**Responsables Rédaction
& Publication :**
Laetitia Goyard
& Stéphanie Grenault

SOMMAIRE

Chères Mondevilloises, chers Mondevillois,

La météo estivale a eu du mal à s'installer cette année, mais les événements festifs ont quand même eu lieu, avec une participation des habitants de plus en plus importante.

Mais n'oublions pas tous les dossiers administratifs en cours à la mairie, avec notamment cette année un gros dossier sur les élections, et deux nouvelles dates surprises !

Dominique mène ce sujet d'une main de maître :

« La préparation des élections débute deux mois avant la date du premier tour. Il est nécessaire de confirmer le lieu de vote (qui doit être validé par la Préfecture) en amont et les instructions sont communiquées par visioconférences organisées par la Préfecture (voire directement par Madame la Préfète).

De la réception des bulletins au dépouillement, tout est parfaitement orchestré et régénéré. La vigilance est de mise à chaque étape de la journée, la moindre erreur pouvant faire annuler les résultats du scrutin.

Je profite de cet éditto pour remercier tous les volontaires qui participent au bon fonctionnement du bureau de vote».

Dominique Rotteleur & Xavier Bionne

EDITO

AGENDA :

- 7 septembre : Fête des Tracteurs
- 8 septembre : Vide grenier (FestiMondeville)
- 21 septembre : Rentrée sportive (L'Atelier et FestiMondeville)
- 21-22 septembre : Journées du Patrimoine
- 28 septembre : Marché Phémère d'Automne
- 12/13 octobre : Exposition Petit Format (FestiMondeville)
- 26 octobre : Halloween (FestiMondeville)
- 16 novembre : Bourse enfants et puériculture (APEM)
- 17 novembre : Loto (FestiMondeville)
- 23 novembre : Soirée Beaujolais (FestiMondeville)
- 24 novembre : Concours de belote (FestiMondeville)
- 30 novembre : Téléthon

AGENDA

Mairie de Mondeville

18 Grande Rue - 91590 Mondeville - 01 64 98 31 03 / mairie@mondeville91.fr



Mondeville mon Village / www.mondeville91.fr





Vous avez manqué les conseils municipaux ?

Conseil Municipal du 15 novembre 2023 :

- Adhésion à l'Union Régionale des Collectivités Forestières d'Ile-de-France et nomination de Monsieur Daniel Pescheux en tant que représentant : Adoptée à l'unanimité.
- Déclaration du linéaire de la voirie communale pour la Dotation Globale de Fonctionnement pour 7 236 mètres linéaires : Adoptée à l'unanimité.
- Proposition d'un parcours touristique et culturel au sein du village avec la pose de panneaux émaillés représentant des cartes postales anciennes de lieux stratégiques de Mondeville : Adoptée à l'unanimité.
- Mise en place d'un tarif de location à la journée hors période scolaire pour la salle Fernand Pelletier, exclusivement pour les Mondevillois : de 9h à 18h OU de 12h au lendemain 12h (excepté le vendredi) pour 250 euros : Adoptée à l'unanimité.
- Adhésion à l'Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale : Adoptée à l'unanimité.

Conseil Municipal du 8 avril 2024 :

- Approbation du compte de gestion 2023 : Adoptée à l'unanimité.
- Approbation du compte administratif 2023 (Restes à réaliser à 0€) : Adoptée à l'unanimité.
- Affectation du compte de résultat Exercice 2023 : Adoptée à l'unanimité.
- Vote des taux 2024 (Taxe foncière sur les propriétés bâties : 30.67%, Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 63.93%, Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 16.84%) pour un produit fiscal attendu 2024 de 316 036€ : 10 voix POUR et 1 voix CONTRE.
- Approbation du Budget Primitif Exercice 2024 (Voir détail en page 4) : Adoptée à l'unanimité.
- Subventions (1250€) allouées aux associations 2024 comme suit : APEM 100€, JSP 50€, Amicale des Sapeurs Pompiers 100€, FestiMondeville 300€, L'Atelier 100€, Les Anciens Combattants 50€, ARTIS 500€, Le Souvenir Français 50€ : Adoptée à l'unanimité.
- Adhésion au SIEGIF au titre de la compétence « Mobilité électrique » définie en compétence « relative aux infrastructures de charges pour véhicules électriques et hybrides rechargeables (IRVE) » : Adoptée à l'unanimité.
- Mise en place d'un tarif de gestion administrative et de remise en état des lieux lors de dépôts sauvages ou d'ordures ménagères à hauteur de 450€ : Adoptée à l'unanimité.
- Demande de subvention pour un contrat rural avec la Région Ile-de-France et le Département de l'Essonne : Adoptée à l'unanimité.

Règlementation sur le bruit :

Conformément à l'arrêté municipal n° 245-23-07 du 17 Novembre 2007 (consultable sur le site internet de la Mairie, et en Mairie), nous vous rappelons que les bruits de voisinage sont encadrés :

- Sont interdits les bruits gênants par leur intensité, leur durée, leur caractère agressif et répétitif ;
- Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers sont autorisés uniquement : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30, le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00, le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00 ;
- Les propriétaires et possesseurs d'animaux sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.

Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois en vigueur.

NB : Des protocoles de rue ont été rédigés en collaboration avec les Référents Rues, n'hésitez pas à vous rapprocher d'eux !

Location municipale :

Vous cherchez un lieu pour organiser vos événements ? Pensez à notre salle Fernand Pelletier !

Cette salle accueille jusqu'à 100 personnes. Elle est chauffée, climatisée et dispose d'un parking d'une quarantaine de places, et d'un office équipé (deux réfrigérateurs, un congélateur, une plaque vitrocéramique professionnelle, un four professionnel, un lave vaisselle et un micro-ondes).

Location du vendredi 18h au dimanche 18h : 400€ pour les Mondevillois, 900€ pour les extérieurs.

Soirée de la Saint-Sylvestre, du 31 décembre 11h au 1er janvier 18h : 500€ pour les Mondevillois, 1000€ pour les extérieurs. Service de sécurité demandé.

Option location 100 couverts : 50€.

Et pour vos réceptions à domicile, location de matériel possible :

Tables pliantes 10 couverts : 5€ par table pour deux jours

Chaises pliantes : 5€ les 10 pour 2 jours - Plancha électrique : 20€ les 2 jours

Barnums 4mx8m : 150€ les 2 jours - Option location 100 couverts : 50€.



Nouveau vitrail pour notre église (Loïc P.)

Vous vous êtes peut-être demandé ce que faisait cet échafaudage devant notre église courant juin ? Une fois encore, nous avons eu le plaisir d'accueillir les membres de l'association ARTIS de Guigneville-Sur-Esone pour installer le nouveau vitrail sur la façade avant de notre église.

ARTIS rassemble une dizaine de membres, tous ayant appris l'art du vitrail sur le tas, grâce aux précieux conseils de Michel Jouardet. C'est après avoir suivi un stage à la Maison du vitrail à Paris que l'idée de remplacer les verres transparents de son église et d'autres églises voisines par de véritables œuvres d'art est venue.

Il aura fallu plus d'un an pour penser, dessiner et enfin réaliser cette œuvre.

Il y a quatre ans lorsque nous avons débuté la restauration des 3 vitraux sur la façade de l'église, nous avons souhaité avoir une harmonie pour l'ensemble.

Après réflexion, il nous a semblé important de représenter les trois symboles qui illustrent le blason de notre commune : les vendanges, la taille du grès par les carriers, et enfin les moissons.

C'est ainsi que pendant 3 jours, nos amis de Guigneville, Philippe, Xavier et moi-même avons œuvré pour les derniers travaux et l'installation de ce 9ème vitrail sur le thème des « moissons ».

Je vous invite à vous approcher pour le découvrir, mais aussi de saisir les opportunités d'ouverture de notre église, pour admirer ses belles couleurs vives et toute sa signification et ses symboles.

Nous remercions chaleureusement tous les membres de ARTIS qui depuis maintenant 9 ans œuvrent avec passion pour restaurer une partie de notre patrimoine. En effet, nous tenons à rappeler la chance d'une telle action, car sans cela notre commune n'aurait malheureusement pas les moyens financiers de créer à l'identique ou d'entretenir les vitraux.

Prochaine étape...2025 !

Nb : merci à Mathieu Lasne pour le prêt de son échafaudage



Inauguration des panneaux émaillés « Le village change, les souvenirs restent... » (Stéphanie G.)



Le 18 mai dernier, la commission patrimoine était fière d'inaugurer ses 11 panneaux émaillés dans le village accompagnés de nombreux Mondevillois. Le temps d'une balade, nous avons pu découvrir les cartes postales représentant les paysages d'antan en parallèle à ceux d'aujourd'hui, et tout au long de cette balade les anciens de Mondeville ont pu partager leurs souvenirs. Deux ans ont été nécessaires pour rechercher et sélectionner les cartes postales illustrant les lieux les plus marquants, mais aussi pour réunir les 10 000€ nécessaires à la réalisation de ce projet. Grâce aux subventions du Département, du PNR, du Crédit Agricole et de dons d'habitants du village, nous avons réussi à entièrement financer ce projet sans utiliser le budget de la commune.

Ces cartes anciennes ont pour but de valoriser notre patrimoine et de faire découvrir aux habitants et générations futures leur village dans le passé.

Si vous ne l'avez pas encore fait, profitez des beaux jours pour aller découvrir le temps d'une balade ces panneaux sur la place du village, près du tracteur, Route de Corbeil, Route de Ballancourt, Grande Rue en face de l'épicerie, à la Mairie, près du city stade, et à la Mare de la Padole.

Inventaire du patrimoine « Notre village préserve son caractère rural » (Stéphanie G.)

Le 18 mai, avant l'inauguration des panneaux émaillés, nous étions plus de 70 à l'église St Martin de notre village à assister à une synthèse de l'inventaire du patrimoine du village, présentée par le Parc Naturel Régional du Gâtinais et l'agence d'architecture Kargo.



Pendant plus de 8 mois, des spécialistes du patrimoine missionnés par le PNR ont arpenté les rues de notre village pour répertorier les différents patrimoines préservés en lien avec l'eau, l'agriculture, le domaine religieux, les lieux de commémoration, les bâtiments publics, l'architecture spécifique au territoire du Gâtinais français et les constructions dites remarquables.

La commission patrimoine de Mondeville qui a soutenu et organisé ce projet avec le PNR a chaleureusement remercié ses invités par un pot de l'amitié après la balade dans le village, où les discussions se sont poursuivies autour d'anecdotes et d'un retour dans le passé.

La synthèse sera disponible très prochainement en Mairie et sur le site du village.

Cette initiative tout comme les panneaux émaillés contribue à valoriser notre patrimoine et préserver la mémoire de notre passé.



Notre Tilleul est malade... (Stéphanie G.)

Comme vous le savez peut-être déjà ou vous vous en êtes déjà rendu compte, notre tilleul se porte mal depuis quelques années, et une grosse branche est déjà tombée lors d'une tempête, très près du monument aux morts.

Après consultation de plusieurs experts dont le Parc National Régional du Gâtinais, il s'avère que cet arbre vieux de plus de cent ans est attaqué par un champignon qui creuse son tronc et qui engendre un risque de chute le rendant potentiellement dangereux pour les riverains.

A contre-cœur nous allons être contraints de couper ce tilleul, arbre historique de notre village.

Nous le remplacerons par un autre tilleul ou un autre arbre adapté à notre environnement. Et nous réfléchissons à exploiter le tronc du tilleul historique pour en faire une sculpture, ou une boîte à livre...

Pour mettre en œuvre ce projet, la commune a postulé au Budget participatif rubrique « Les Espaces Verts et la Biodiversité » auprès de la Région Ile-de-France pour obtenir des subventions pour planter un nouvel arbre à la place de ce tilleul.

Nous en avons aussi profité pour demander une subvention pour l'achat d'un second arbre, de type sapin (à déterminer selon l'essence appropriée) pour planter sur la place du village afin de pouvoir le décorer lors des fêtes de fin d'année.

Résultat des votes le 30 juin, et verdict à la rentrée.

Votre Partenaire pour tous Travaux de Rénovation

01 64 57 02 02

MONDEVILLE





Approbation du Compte de Gestion 2023 :

Section de fonctionnement

Dépenses au 31/12/2023 : 536 229.44€

Recettes au 31/12/2023 : 599 627.78€

Excédent de fonctionnement : 63 398.34€

Section d'investissement

Dépenses au 31/12/2023 : 190 744.81€

Recettes au 31/12/2023 : 158 892.56€

Déficit d'investissement : 31 852.25€

(Déficit d'investissement dû à un retard d'encaissement de subvention et dépenses imprévues)

Résultat cumulé total :

Résultat cumulé total :

Dépenses : 726 974.25€

Recettes : 758 520.24€

Résultat de l'exercice : 31 546.09€

Madame Gerbault-Femenia, Inspecteur Divisionnaire des Finances Publiques, et Conseillère aux Décideurs Locaux installée au Service de Gestion Comptable de La Ferté Alais présente au Conseil Municipal n'a eu aucune remarque sur le Compte de Gestion et a approuvé celui-ci.

Approbation du Compte Administratif 2023 :

	RESULTAT Compte Administratif 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DU RESULTAT
Investissement	14 544.81€	-31 852.25€	- 17 307.44€
Fonctionnement	35 933.25€	63 398.34€	99 331.59€



AFFECTATION DU RÉSULTAT

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2023, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2023, et constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

Excédent de fonctionnement global cumulé au 31/12/2023	99 331.59€
Affectation obligatoire :	17 307.44€
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au Budget Prévisionnel	
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement	82 024.15€
Total affecté au c/1068 :	17 307.44€

Considérant que le seul résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement.

La Conseil Municipal a donc décidé et voté d'affecter l'excédent global de l'exercice 2023 à l'exercice 2024 afin de faciliter la gestion quotidienne de notre village.

BUDGET COMMUNAL

Comme nous l'avons déjà évoqué l'année passée, les élus souhaitent avant tout limiter au maximum la pression fiscale exercée sur les administrés et conserver ainsi leur pouvoir d'achat.

Comme nous vous l'avons expliqué, le dynamisme démographique de notre village entraine une évolution croissante du nombre d'enfants en âge d'être scolarisés en maternelle et primaire. Dans une volonté que l'éducation de nos enfants puissent se dérouler dans un cadre matériel de qualité, le Conseil Municipal continue d'anticiper et préparer les investissements à venir concernant le bâtiment périscolaire.

Je rappelle que le financement se fait à 80% par des subventions et 20% par les impôts locaux.

Les taux d'impositions votés par la commune sont les suivants :

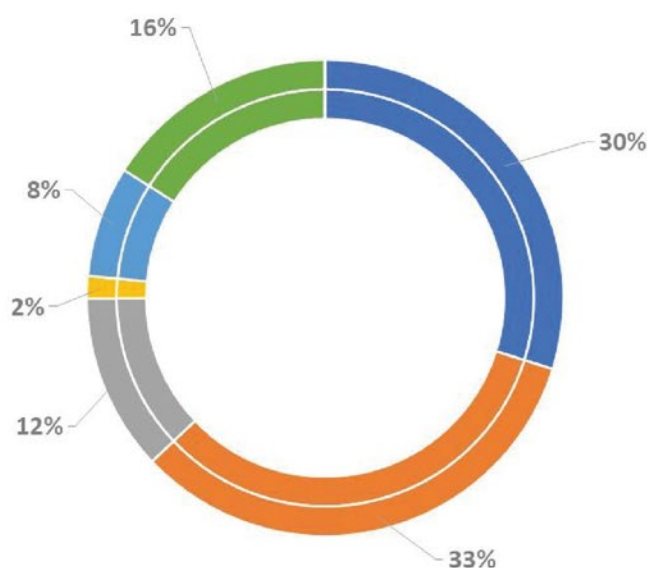
- Taxe foncière (bâti) : 30.67% (2023 : 29.67%)
- Taxe foncière (non bâti) : 63.93% (2023 : =)
- Taxe habitation (sur les résidences secondaires) : 16.84% (2023 : =)

L'augmentation de 1 point votée a été déterminée dans l'esprit d'impacter de manière limitée l'imposition des mondevillois tout en permettant d'améliorer le cadre de vie de chacun.



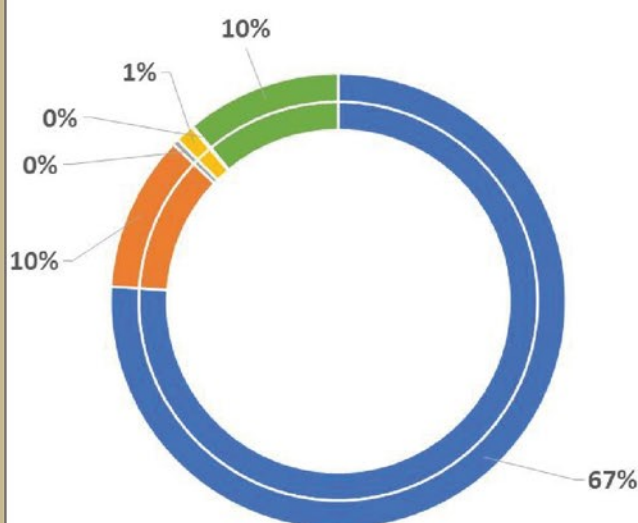
BUDGET 2024 : FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement : 655 567,73€



- Charges à caractère général (cantine, énergie, assurance, entretien de voiries, fournitures scolaires, école, fournitures d'entretien...)
- Charges de personnel (salaires, Allocations aide retour à l'emploi, cotisations URSAFF, caisses de retraite...)
- Atténuation de produits (Prélèvement annuel au profit des communes défavorisées)
- Charges financières (intérêts d'emprunts)
- Autres charges de gestion courante (indemnités élus, cotisations retraites, subventions aux associations, serv. Incendie), ch. Excep., Dotations aux amortissements
- Virement à la section d'investissement
- Opérations d'ordre de transferts entre section

Recettes de fonctionnement : 655 567,73€

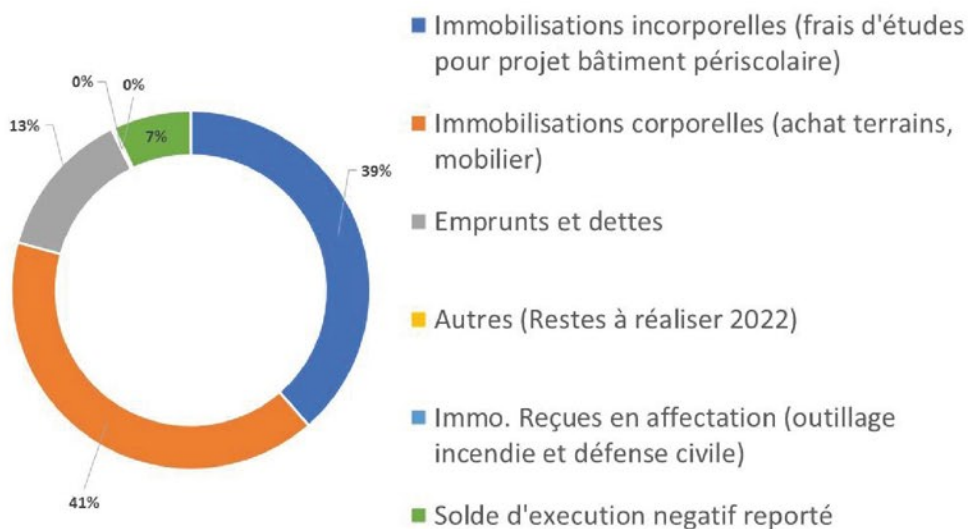


- Impôts et taxes (impôts directs locaux, attribution de compensation, fond départemental)
- Dotations, subventions
- Produits exceptionnels (location salle FP)
- Autres produits
- Opérations ordre transf. Entre sections
- Produits du service, du domaine et ventes diverses (concession cimetière, redevance périscolaire)

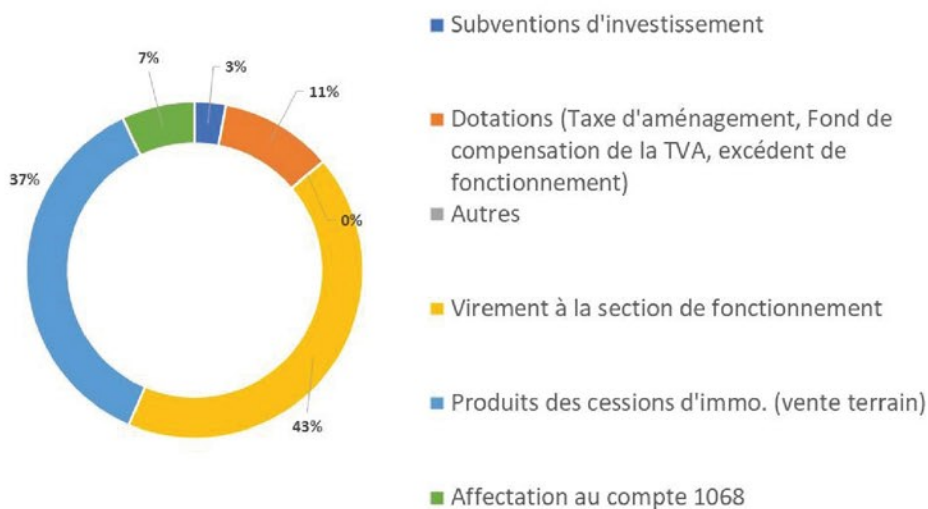


BUDGET 2024 : INVESTISSEMENT

Dépenses d'Investissement : 246 157,29€



Recettes d'Investissement : 246 157,29€



Soit un budget total de 901 725.02€ équilibré en dépenses et en recettes.

Stéphanie G.



Gîte Le Noyer
Maryse & Lénis Bouchard
58 Grande Rue
91590 Mondeville
Service de réservation
GÎTES DE FRANCE ESSONNE
Tél. : 01 64 97 23 81



Vœux Mondevillois

Monsieur le Maire a encore fait salle comble en janvier dernier, pour la cérémonie des vœux mondevillois !

Plus de la moitié du village et de nombreux extérieurs ont répondu présents, venant assister au discours mêlant bilan de l'année passée, pièce de théâtre et projets à venir !

Un grand merci au Département de l'Essonne pour le prêt du matériel, à Régis pour la sono, à Mondeville Pizza et Bog's Market pour le pot de l'amitié, à Romain et Virginie pour le show, et à tous les participants !

Laetitia G.

Mondevélo



La météo capricieuse a entraîné une reprise tardive du Mondevélo. Nous avons reçu Jean-Raymond Hugonet, Sénateur de l'Essonne, qui nous avait déjà rendu plusieurs visites (dont une plutôt musicale lors d'un Marché'Phémère) mais jamais à vélo !

Le Mondevélo Mondevillois a pris la suite le dimanche 30 juin, proposant comme l'an dernier un tour du village suivi d'un pique-nique géant !



Laetitia G.

Marché'Phémère Printemps

Le samedi 27 avril dernier, Mondeville Mon Village proposait la 5e édition de son Marché'Phémère. Food-trucks pour manger sur place, groupes de musique, photobooth, buvette, stands alimentaires et artisanaux ont accueillis plus de 500 visiteurs, malgré la météo pluvieuse !

Nous remercions les visiteurs, les exposants, les partenaires, toujours plus nombreux, et surtout les bénévoles et volontaires qui nous aident à l'installation et au bon déroulement de la journée !

Laetitia G.





La Fête du Village

Le 18 et le 19 mai, lors du week-end de la Pentecôte notre place du village a accueilli ses forains avec un manège enfantin, une pêche aux canards et un stand de tir de ballons. Une buvette était tenue tout au long du week-end avec nos associations toujours fidèles et présentes, l'APEM et Festi-Mondeville.

Malheureusement le foodtruck Alex Pizza a dû faire demi-tour à cause d'une météo capricieuse en fin de journée...

Nos enfants ont bénéficié d'un ticket offert par la commune afin de profiter de cet évènement qui rassemble petits et grands et que nos petits apprécient toujours autant.

Stéphanie G.



Boutique Mondeville Mon Village

Pour offrir ou vous faire plaisir, n'hésitez pas à nous contacter pour vous procurer un objet à l'effigie du village ! T-shirts, tote-bags, porte-clés, casquettes, tire-bouchons ou gobelets sont toujours disponibles !

Laetitia G.



Illustrated by JERYSIX © 2024

Mondeville
Mon Village



RDPC Romain Delemarre
Plomberie - Chauffage
Carrelage - Salle de bain

Artisan depuis 2009

06 88 20 84 81
romaindelemarre@protonmail.com
rdpc.delemarre
MONDEVILLE 91500



Et bien sûr, suivez en temps réel les informations et activités du village via nos pages Facebook et Youtube ou l'application IntraMuros !





Inscription Scolaire pour la rentrée 2024/2025

Pour les enfants nés en 2021, il faut prendre rendez-vous en mairie au 01 64 98 31 03.

Se munir d'un justificatif de domicile et du livret de famille.

Lorsque l'inscription est faite, prendre rendez-vous avec le directeur de l'école, Monsieur Amiot.

ATTENTION AUX ARNAQUES

Un habitant du village s'est fait prendre « à l'arnaque ». Il m'a appelé, complètement affolé de ce qu'il venait de subir.

« Mme Soullié, j'ai fait une bêtise, je viens de me faire avoir, j'ai donné des renseignements sur ma carte bancaire. C'est ma faute, cette personne va me rappeler »

Il était très perturbé. Loïc et moi lui avons rendu visite, en essayant de le rassurer. Il avait déjà prévenu sa banque. Nous l'avons mis en garde de ne jamais donner aucun renseignement par téléphone.

Michelle S.

Pique-nique du mois de mai

Suite au repas des aînés du mois de mars, le CCS a été incité à réitérer ces moments de partage mais sous des formes différentes.

C'est ce qui a été fait le mercredi 29 mai en organisant un pique-nique. Sans surprise pour ce mois de mai, la météo nous a contraint à utiliser la salle F. Pelletier.

Une trentaine de mondevillois a répondu présent et il a fallu plus de trois tables pour recevoir plats et desserts apportés par chacun.

Le repas a commencé par un petit apéritif offert par la Mairie pour se terminer par un énorme café gourmand réalisé par des experts. Une fois que tout le monde fut installé à table, chaque personne a été présentée, car on entendait « mais qui est cette dame ? Ce monsieur ? Où habite-t-il ? » L'après-midi s'est prolongée par diverses activités jusqu'à 16h.

Le CCS remercie tous ceux qui ont pu venir passer ce moment d'échange et en particulier les participants au rangement.

Événement à renouveler nous a-t-on dit...

Alors n'hésitez pas à rendre visite au Club du mercredi vers 14h à la salle Fernand Pelletier pour partager un moment d'échange. Mais aussi pour disputer des parties de scrabble, belotte, tarot et rummikub dans la bonne humeur. La dégustation des pâtisseries maison est toujours fort appréciée.

Michelle S. et Dominique R.

Repas intergénérationnel

Début juin, la cantine a battu son record d'affluence. En effet, Martine, Françoise, Danielle, Catherine, Stéphanie, Chantal, Sandy, Michelle, Dominique et Xavier ont partagé le repas avec les 58 élèves. Tables et chaises ont été installées à l'extérieur, faute de place. Le soleil a joué à cache-cache avec les nuages, mais heureusement sans pluie et le repas s'est passé de façon très agréable. Certains ont même pu voir ou revoir des photos de classe des anciens de notre école.

S'informer tout en passant un agréable moment

Au mois de mars, l'association de prévention Brain Up en partenariat avec AGIRC-ARRCO et le Clic a organisé un après-midi sur le thème : Prévoyance des AVC.

Une dizaine de mondevillois s'est retrouvée au cinéma de Mennecy.

Au programme : Information sur les risques et prévention des AVC

Projection du film « Un Homme Pressé » avec Fabrice Luchini et Leïla Bekhti

Michelle S. et Dominique R.





Mondeville et son école dynamique !

On n'arrête plus les projets et activités au sein de notre école !

De janvier à avril, nos élémentaires se sont entraînés à vélo sur la route ainsi que les chemins à appréhender le code la route en s'aventurant jusqu'au musée volant Salis à Cerny, en allant aussi visiter le Cyclop à Milly-la-Forêt ou encore en allant affronter leurs camarades de Boutigny pour un tournoi d'échecs !

Fin près, et une fois le soleil revenu, ils ont quitté notre village à vélo toujours pour camper 3 jours à Rocheton, entre Melun et Fontainebleau. Ce fut l'occasion pour eux de travailler en équipe pour préparer les repas, de profiter des joies des veillées autour du feu entre copains, d'être en plein air et de participer à des Olympiades. Et pendant ces 3 jours nos petits Mondevillois se sont aussi rendus au Château de Vaux-le-Vicomte pour découvrir le chef d'œuvre du XVIIème siècle et l'histoire du célèbre Nicolas Fouquet.

Après 75 kms, nos petits mondevillois sont rentrés une fois de plus enchantés et la tête pleine de souvenirs ! Merci à Cocobio de nous avoir offert les œufs, et à Hervé pour son bon miel mondevillois !

Au cours de l'année, nos écoliers ont aussi eu l'occasion d'aller à la piscine de Milly-la-Forêt, de découvrir le monde pour nos plus petits avec des petits déjeuners internationaux allemands et marocains, mais aussi de se préparer aux Jeux Olympiques en accueillant une sportive de haut niveau de moto cross et rallye, d'aller faire de l'accrobranche à Milly-la-Forêt, ou encore une randonnée olympique avec l'USEP.

Stéphanie G.

Le repas des aînés

Le dimanche 3 mars dernier, notre salle Fernand Pelletier avait des airs de fête à l'occasion du traditionnel « repas des aînés » offert par la municipalité aux Mondevillois âgés de 67 ans et plus.

Record battu ! Nos aînés étaient 62 cette année à se retrouver pour cette chaleureuse journée !

C'est le traiteur « La Table du Hussard » de Ormoy-la-Rivière qui a ravi les papilles de nos invités.

L'après-midi s'est poursuivie avec un quizz sur l'histoire du village puis un spectacle des danseuses « Les Gambettes » qui ont diverti nos convives tout au long de l'après-midi avec des danses et costumes d'à travers le monde.

C'est ensuite sur la piste de danse que la digestion s'est faite avant que tout ce petit monde ne se sépare en fin de journée après un dimanche joyeux à souhait ! Merci à Michel et Benjamin pour leur bonne humeur et l'animation.

Nous remercions tout particulièrement Annick et Michel de l'association AGIT ANIM qui grâce

au dernier loto qu'ils ont organisé au village, ont gentiment offert une fois encore le spectacle de cette journée.

Pour ceux qui ne pouvaient pas se déplacer un colis leur a été remis avant Noël par les membres du CCS et M. le Maire.

Stéphanie G.



JOURNÉE

PRÉVENTION SENIORS 2024

Mercredi 2 Octobre
de 9h à 17h

Gymnase des singes verts
91820 Boutigny-sur-Essonne

Parking dans la cour de l'école primaire



Programme :

- Théâtre : Vieillir d'accord, mais y a pas le feu
- Présentation Espace et Bus France Services
- Réveil musculaire
- Prévention des chutes
- Prévention escroqueries

Repas offert

Tombola en fin de journée

Participation gratuite
Inscription obligatoire :

Par coupon-réponse avec le courrier qui vous sera adressé
prochainement, ou auprès de la mairie au 01 64 98 31 03





L'Atelier

En décembre, le Téléthon fut organisé conjointement avec FestiMondeville, l'école de Mondeville et L'Atelier. Un grand nombre de personnes sont venus se défouler notamment au Kinball, d'autres sont venus se renforcer au Mégafit, 2 activités animées par Cathy. Arnault, coach de

L'Atelier, a quant à lui permis aux petits mais aussi aux grands de s'amuser sur le Lû Gym interactif. Un grand merci à eux 2, mais aussi aux bénévoles et aux participants !

Mi-mai, nos seniors de la Gym douce ont bénéficié d'un événement de rencontre avec des participants du CCAS de Mennecey. Organisé et animé par Philippe, stagiaire d'Arnault, ils ont pu partager leur cours de Gym douce avec ces Menneçois, un pique-nique suivi d'un quiz, et enfin une séance de marche nordique pour les plus courageux. Merci à Philippe qui a su régaler les participants par son animation réussie mais aussi par ses gourmandises délicieuses !

La rentrée 2024-2025 approchant, l'équipe de L'Atelier prépare les activités pour septembre prochain :
Côté sport :

- pour les adultes : le Pilate et la Gym douce Senior pour une activité bien-être, la Zumba pour une activité rythmée, et le Bungypump pour une activité nature. Pour la Zumba, Malika apportera quelques nouveautés à ce cours, comme la Zumba Step mais aussi une autre surprise...
- pour les enfants : le Multisport pour s'amuser en découvrant différents types de sport, et la Zumba Kids pour se défouler en rythme. Possibilité de prise en charge directement à la garderie pour les petits Mondevillois pour ces 2 activités.
- pour les ados/pré-ados : la Zumba Ados pour se défouler sur des chorégraphies endiablées.

Côté culture/loisirs :

- pour les tout-petits : l'Eveil musical pour découvrir la musique et les rythmes tout en s'éveillant
- pour les enfants : des cours d'Anglais ludiques, pour apprendre l'anglais par la pratique orale et à travers des jeux.
- pour les adultes : des cours d'Anglais orientés sur l'oral, pour ceux qui ont déjà une connaissance de la langue mais qui se sentent bloqués lorsqu'il faut parler en anglais, qui n'ont pas pratiqué depuis longtemps, ou qui souhaitent simplement progresser.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations, le planning sera disponible sur notre Facebook et Intramuros fin août.

Contact : lateliermondeville@gmail.com

ou nous suivre sur Facebook : L'Atelier Mondeville 91

Web : club.sportspourtous.org/latelier-91

L'équipe de L'Atelier



FestiMondeville

Etiez-vous avec nous en ce début d'année pour...



le carnaval



le concours de pêche



la chasse aux œufs

la démonstration de modélisme





la fête du village ?

la fête de la musique ?

Nous vous espérons nombreux pour :

- le vide-grenier du 8 septembre
- la journée du sport du 21 septembre
- les journées du patrimoine du 21 et 22 septembre
- Halloween le 26 octobre
- l'exposition petit format les 12 et 13 octobre
- la fête du Beaujolais le 23 novembre
- le concours de belote le 24 novembre
- et le Téléthon le 30 novembre.

FestiMondeville



APEM



Chers Mondevilloises et Mondevillois,

Vous pouvez découvrir de nouveaux visages à l'APEM ! Ameline, Sandrine P., Déborah, Sandrine R., Audrey et Agnès sont venues étoffer les rangs des Apem'ettes !

En ce qui concerne nos derniers événements, le marché de Noël et la vente de chocolats Jeff de Bruges ont rapporté 405 euros de bénéfices (87 sacs à tarte vendus !), 931 articles ont été vendus à la Bourse du 4 mai, pour 544 euros de bénéfices, 196 euros supplémentaires grâce à la Fête du village (où vous avez pu récupérer les 314 boîtes de gâteaux BIJOU commandées, ajoutant ainsi 432 euros).

Nous avons également proposé une séance photo "famille", en partenariat avec Photo Filmage Paris : 16 familles ont pu réaliser un court shooting photo !

Le repas proposé à la Fête de l'école vient clore nos événements pour cette année scolaire, avec 120 repas vendus !

Tous les bénéfices servant à financer des projets pour l'école : achat de fournitures, musée Salis, Cyclop, transport pour le tournoi d'échecs à Villabé, Voyage scolaire au Rocheton, Accrobranche, visite à la ferme,...

Nous comptons sur vous pour continuer à nous soutenir, et à faire profiter nos élèves de toutes ces activités ! Gros projet pour l'année prochaine avec un voyage scolaire au ski pour les classes du CP au CM2 !

Les APEM'ettes



GENEALOGIE

L'année de notre atelier généalogique vient de se terminer, et la prochaine année reprendra en octobre 2024. Certains d'entre nous ont déroulé leur arbre jusque dans les années 1550...

Qu'il est long le chemin.... au travers de différentes gouvernances, invasions, épidémies, guerres civiles ou européennes, pour arriver jusqu'à nous !

Qu'elles étaient courageuses toutes ces femmes ayant très souvent une dizaine d'enfants !

En un mot comme en cent, tout cela est passionnant. Mais nous ne sommes pas uniquement des rats de bibliothèque, et nous apprécions toutes les semaines, le partage de goûters et thés, et la dernière sortie au restaurant perché dans les arbres.



Pour cette prochaine saison de généalogie, nos tarifs d'adhésion restent inchangés, à savoir :

20€/an/adhérent, plus 5€ la première année pour les nouveaux inscrits. Nous accueillerons avec beaucoup de plaisir les personnes de Mondeville et d'ailleurs (Monde et Villes) qui s'intéressent à la généalogie. Contacts auprès de la présidente, Françoise Tostivint, par SMS exclusivement, et qui vous rappellera : 06 42 87 47 87

Françoise T.



En direct du Village...



Les moissons près de chez vous

Alors que la moisson 2024 débute après une année difficile marquée par les intempéries, nos agriculteurs vont pouvoir débiter la période des récoltes !

Vous appréciez votre village et votre cadre rural, entouré de bois et de champs...

Une seule fois dans l'année, la moisson est un véritable temps fort pour nos agriculteurs qui consiste pour eux à récolter le blé coloré, l'orge doré, le colza bien mûr, les pois bien secs. C'est aussi un moment riche et fort de partage.

Cette période de récolte n'est possible que lorsque plusieurs conditions sont réunies : un taux d'humidité faible, une paille

sèche, et un grain arrivé à maturité. Lorsque ces conditions sont réunies, vos agriculteurs récoltent rapidement par craintes des intempéries. C'est pour cela que la récolte ne peut se faire tôt le matin, ou à l'inverse tard le soir car le taux d'humidité est trop élevé. Il est donc possible que vous soyez occasionnellement dérangé par de la poussière ou du bruit à des moments peu communs. Néanmoins vos agriculteurs se doivent de récolter avec bon sens pour vous fournir une alimentation de qualité.

Alors pour votre confort vous pouvez anticiper et envisager certaines mesures de prévention comme fermer vos fenêtres, couvrir vos piscines ou reporter vos repas en terrasse...

Sur la route aussi soyez patients quand ils livrent leur récolte, et encombrant ponctuellement les routes. C'est l'occasion de profiter de ce qui vous entoure...

N'hésitez pas à aller les rencontrer dans les champs pour découvrir leur métier et la richesse de notre territoire.

Stéphanie G.

« La Maison bleue »

Vous êtes aussi nombreux à nous interroger sur l'avancement de cette « maison bleue » visible depuis l'entrée du village.

Cette maison a connu trois propriétaires successifs et pour des raisons de non respects du Plan Local d'Urbanisme, des procédures de mises en sécurité et de destruction sont en cours.

Nous précisons que la commune a tenté d'engager des discussions à l'amiable afin de régulariser la situation mais qui n'ont pas abouti.

Le Tribunal a déjà donné raison à la commune sur une des procédures.

Pour votre information la commune s'est donc trouvée dans l'obligation d'engager des frais d'avocat pour se défendre et faire tout simplement appliquer la loi, charge qui impacte le budget de la commune, et donc les impôts de tous.

C'est l'occasion pour nous de rappeler que tous travaux modifiant l'aspect extérieur d'une habitation (ravalement ou ouverture en façade...) ou créant de nouvelles surfaces (ajout d'une pièce, garage,...) nécessitent de réaliser une demande d'autorisation de travaux auprès de votre mairie.

Le dossier doit être déposé en ligne (ou directement à la mairie). Un récépissé de dépôt vous sera transmis. Il est ensuite examiné par le service urbanisme de la Communauté de Commune des 2 Vallées (CC2V).

Une fois votre demande étudiée, le service d'instruction de la CC2V avec l'accord de M. le Maire, vous transmet un arrêté de décision (favorable ou défavorable) par mail ou par courrier.

Pensez à afficher l'arrêté de décision sur votre terrain, c'est obligatoire.

Les règles définies ont pour but de permettre à notre village de garder son caractère rural, authentique et en harmonie avec notre patrimoine et notre histoire.

Xavier B.



"Mais qu'est ce ces bâches déchirées en plein cœur du village ?"
Vous êtes nombreux à vous dire « mais quel dommage de voir ce toit et cette bâche déchirée en plein cœur de notre village ! » Et que se passe-t-il ?

En effet, ... petit rappel des faits pour ceux qui l'ignorent...
En 2008, un terrible incendie est survenu causant des dégâts humains et matériels.
Cet incendie a détruit partiellement la toiture et une partie des lots privatifs mitoyens.
Pendant plus de 10 ans le propriétaire n'a pas fait les travaux, et sans syndic de copropriété, aucune réparation n'a été engagée sur cette copropriété.

Les bâtiments ont donc continué de se dégrader avec le temps et les intempéries.
L'absence de travaux et de réhabilitation de ces maisons engendrent un risque pour la sécurité et la salubrité publique. C'est la raison pour laquelle la commune a pris un arrêté de mise en péril d'urgence.
Ensuite, en 2021 la commune, avec le soutien de la Préfecture et de la DDT, a engagé de nombreuses démarches administratives, dans le but de mettre en sécurité les occupants et les bâtiments.
Ainsi nous avons réussi à ce qu'un nouveau syndic de copropriété soit nommé et reprenne enfin le dossier.
Un nouvel arrêté de mise en sécurité a donc été déposé il y a quelques mois par notre commune afin que le nécessaire soit fait au plus vite.

En mai dernier, lors de l'Assemblée Générale extraordinaire organisée par le syndic suite à cette démarche, nous pouvons maintenant vous annoncer qu'une nouvelle bâche propre et une mise en sécurité seront ainsi réalisées cet été. Les propriétaires ayant voté la mise en sécurité de ces bâtiments.
Nous espérons que ces démarches continueront de se poursuivre et que les réhabilitations seront réalisées par les propriétaires dans les prochaines années et qu'il n'y aura plus de bâches !

Stéphanie G.

A suivre...



Cérémonie des CM2

Cette année, la traditionnelle cérémonie des CM2 a eu lieu le samedi 29 juin, lors de la Fête de l'école.
Isalyne, Sarah, Julie, Enora, Mattéo, Antonin, Ethan et Elisio quittent l'école des Frères Montgolfier pour la 6e, nous leur souhaitons une belle réussite dans leur scolarité !

Laetitia G.

Entretien des trottoirs

Vous n'êtes pas sans constater que l'alternance de la pluie et du beau temps a fait rapidement pousser la mauvaise herbe ! Nos agents techniques travaillent d'arrache-pied pour l'entretien de notre village, mais ils ne peuvent malheureusement pas consacrer tout leur temps à désherber les trottoirs...
C'est pourquoi nous profitons pour rappeler l'article 1 de l'arrêté 544-34-18 du 27 novembre 2018 concernant « l'entretien des trottoirs » : « Chaque propriétaire ou locataire doit maintenir sa partie de trottoir et de caniveau en bon état de propreté, ...Le nettoyage concerne le balayage, le désherbage des trottoirs (pour le désherbage, l'emploi de produits chimique phytosanitaire est interdit) »
Nous faisons appel à votre bon sens mondevillois pour contribuer au cadre de vie de chacun et veiller à ce que notre village soit toujours aussi accueillant et charmant quand on le parcourt.
Un grand merci aussi à nos habitants qui entretiennent régulièrement et spontanément certaines zones communales.
Je suis sûre qu'ils se reconnaîtront !

Stéphanie G.



Restaurant éphémère

Le dimanche 16 juin, un Restaurant éphémère était prévu dans les champs entre Mondeville et Baulne. La météo capricieuse a malheureusement empêché la participation des associations de Baulne, mais nous sommes pleins de ressources !

H-3, plan B activé, c'est en ciré et bottes de pluie que Xavier annonce le changement de lieu en vidéo !

Mondeville Pizza, Le Fourgon Gourmand et Gourmandises de Vignerons ont régalé les papilles de nombreux mondevillois qui ont réussi à passer entre les gouttes !

Merci au propriétaire du hangar pour le prêt du lieu, qui nous a permis de nous abriter !

Laetitia G.



EN DIRECT DU VILLAGE



Pour contacter votre Mairie

**Horaires d'ouverture au public
de la Mairie de Mondeville :**
Mardi & jeudi : 10H00 à 12H00

**Permanence téléphonique
et accueil uniquement sur rendez-vous :**

Lundi et vendredi : 9H00 à 17H30

Mardi : 9H00 à 19H00

Jeudi : 9H00 à 18H00

Samedi (semaine paire) : 10H00 à 12H00

N'hésitez pas à contacter Sandy, notre secrétaire de mairie, par téléphone au 01 64 98 31 03 ou par mail à l'adresse mairie@mondeville91.fr, ou à laisser vos coordonnées sur le répondeur afin de prendre un rendez-vous pour vos démarches ou besoins !

Portable d'astreinte (en cas d'urgence uniquement) :
06 83 64 07 30

Joignez les différents services :

mairie@mondeville91.fr
ccs@mondeville91.fr
communication@mondeville91.fr
contact-periscolaire@mondeville91.fr
ecole@mondeville91.fr
finances@mondeville91.fr
urbanisme@mondeville91.fr

CONTACTS MAIRIE

Mariage :

Ophélie Duchmann et Pierre,
le 22 juin 2024

Naissance :

Tom Garnier, le 15 février 2024 à Corbeil-Essonnes
Nicolas Walerack, le 25 mai 2024 à Arpajon

Décès :

M^{me} Adrienne Calabor, le 17 octobre 2023, à l'âge de 90 ans
M^{me} Charline Bavay, le 20 octobre 2023, à l'âge de 89 ans
M^{me} Odette Lavarda, le 17 mars 2024, à l'âge de 86 ans

Nous souhaitons la bienvenue
aux nouveaux Mondevillois.

Nous les invitons à venir se présenter en Mairie !

ETAT CIVIL

Pompiers : 18

SAMU : 15

Police secours : 17

SOS Médecins : 0826 889 191

SIRTOM : 01 64 99 31 81

VEOLIA (urgences techniques) : 09 69 36 86 24

SICAE : 01 69 90 65 43

NUMEROS UTILES

FOCUS SUR...Les Elections



Le saviez-vous ?

- > Le lieu de vote doit être déclaré et validé en préfecture. Il définit l'emplacement des panneaux électoraux.
- > Une commission constituée d'un élu et de deux habitants a lieu avant chaque vote pour vérifier les inscriptions et les radiations de la liste électorale.
- > Une simulation des remontées des résultats a lieu une semaine avant les élections.
- > Les horaires, le droit de vote, les cas de nullité et les arrêtés doivent être affichés dans le bureau de vote.
- > Le nombre d'enveloppes dont la couleur est imposée doit correspondre exactement au nombre d'inscrits sur la liste électorale, soit 564 à ce jour.
- > Après le dépouillement, les résultats sont transmis par informatique à la préfecture puis les procès verbaux sont déposés le soir même à la gendarmerie.

Après ça on peut souffler !

Dominique R.

FOCUS SUR...